

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la séance du 6 février 2021

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Christian LEYMARIE, Maire, 12 membres étaient présents.

Informations dans le cadre des délégations du Conseil Municipal au Maire

Achat d'un broyeur d'accotement : l'offre de l'entreprise MARSALLEIX est retenue pour un montant de 6 800 € HT.

Travaux de débroussaillage : L'entreprise Bosredon a été retenue pour un passage complet par an (5 600 € HT).

Les autres passages seront assurés par les agents municipaux lorsqu'ils seront équipés du broyeur d'accotement. Cette solution devrait entraîner une baisse du coût général annuel et plus de souplesse et de réactivité.

Remplacement du matériel informatique du secrétariat de mairie

L'ordinateur de la mairie doit être remplacé, les élus ont décidé de le remplacer par un ordinateur portable et de fournir un deuxième ordinateur portable pour l'accueil.

Une subvention aussi élevée que possible est sollicitée auprès de Mme la Préfète de la Corrèze.

Programme de voirie 2021

Monsieur le Maire et la commission voirie informent qu'il est nécessaire de procéder à la réfection des voies suivantes :

- VC n° 2 de « Les Termes » à « La Nadalie »
- VC n° 3 « Les Boulangeries »
- CR « Les Séradies »
- VC « La Grande Bruyère »

Les élus approuvent la réfection de ces voies et sollicitent les subventions suivantes :

- Subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour VC n° 2 Les Termes à la Nadalie,
- Fonds de soutien territorial (CABB) pour les travaux sur la CR Les Séradies,
- Subvention départementale pour les travaux sur les chemins ruraux de Les Séradies, La Grande Bruyère et VC Les Boulangeries,
- le reliquat sera financé par les fonds propres.

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Restauration générale extérieure de l'église et de la sacristie

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, lancé le 13 novembre 2020, en procédure adaptée, 15 offres ont été reçues.

Les travaux prévus en trois tranches seront divisés en 7 lots : maçonnerie - pierre de taille, couverture ardoise, charpente menuiseries, vitraux, électricité, paratonnerre, campanaire.

L'analyse des offres a été présentée par le maître d'œuvre (APGO) et un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles à la commission d'appel d'offres réunie le 20 janvier 2021.

Les lots électricité et campanaire sont déclarés infructueux, le montant des travaux pour les autres lots s'élève à 746 050 € HT.

Le Conseil Municipal décide de lancer les travaux.

Désignation d'un porte-drapeau au sein du Conseil Municipal

A la demande du Comité FNACA de l'Yssandonnais, Yoann ROUQUIÉ, volontaire, est désigné porte-drapeau pour éventuellement suppléer les anciens combattants.

Commissions communautaires thématiques

La communauté d'agglomération de Brive a créé des commissions thématiques, les représentants de la commune sont désignés :

Commissions thématiques	Délégués(es) titulaires	Délégués(es) suppléant(e)
Développement économique	DUBUIS Didier	GARDE Delphine
Cohésion sociale	GARDE Delphine	AUZELOUX Christelle
Développement durable	VÉZINE Stéphane	LEBAS Adrien
Aménagement du territoire	PILLET Bruno	PICARDA Caroline
Développement touristique	GOFFLO Sandrine	DUCHOWICZ Carine
Ressources	GARDE Delphine	VILLENEUVE Claude
CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)	DUBUIS Didier	LEYMARIE Christian

Fait à Yssandon, le 12-02-2021
Le Maire,

